

La République fête ses cent ans

Résumé (livre pages 120-121 et dossier page 122 à 123)

1892

En 1892, la France est une république et fête son centenaire. Les Français sont attachés à la République et le 22 septembre 1892 est donc marqué par de grandes fêtes. On chante la Marseillaise, on défile ...

Avant 1892

Après 1792 et la Première République, il y a eu l'Empire, avec Napoléon, puis la Seconde République, instaurée en 1848 mais qui ne dure que quatre ans. La France connaît plusieurs régimes et beaucoup d'instabilité, jusqu'à 1870, où est proclamée la Troisième République qui durera 70 ans.

Après 1892

Depuis la fin du XIXe siècle, la France est une république. Elle a changé sa Constitution en 1946 (Quatrième République), puis en 1958, l'actuelle Cinquième République. La France reste une république démocratique.

Vocabulaire

un centenaire: un anniversaire de 100 ans.

démocratique: qualifie un État dans lequel le pouvoir appartient au peuple, qui s'exprime par le vote.

politique: qui concerne la manière d'organiser le pouvoir et de diriger le pays.

un référendum: un vote des citoyens qui doivent répondre par oui ou par non à une question.

un régime politique : la manière dont est organisé le pouvoir dans un pays.

Questions possibles

1. Cite au moins deux symboles de la République.

Réponses possibles : le drapeau, l'hymne national, la fête nationale, la devise, Marianne, ...

2. Cite au moins deux moments durant lesquels on chante la Marseillaise.

Réponses possibles : lors des rencontres sportives internationales, lors des commémorations, des interventions du Président, des hommages nationaux, ...

3. Cite au moins deux présidents de la République.

Réponses possibles : Charles de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy, François Hollande, Emmanuel Macron.

4. Cite au moins deux édifices sur lesquels on trouve le drapeau français.

Réponses possibles : sur les mairies, les écoles, les préfetures, les gendarmeries, les commissariats, l'Assemblée nationale, l'Élysée, le Sénat, ...